

PROVINCE DE QUÉBEC39^e LÉGISLATURE2^e SESSION**QUÉBEC, LE 23 MARS 2011**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 23 mars 2011

Aujourd'hui, à dix-sept heures trente-cinq minutes, il a plu à l'honorable Administratrice du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 1 Loi n^o 1 sur les crédits, 2011-2012

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administratrice du Québec.